20260074

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 081-218101715-20261021-20260074-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTANS

Membres afférents au Conseil Municipal : 19
Membres en exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 17

Date convocation : 14 octobre 2026
Date affichage : 14 octobre 2026

## SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt et un octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jonathan VIDAL, Maire.

Présents : MM Jonathan VIDAL, Maire, Vincent LACASSAGNE, Yohan CRAYSSAC, Elodie FLEURY-CHARRIE, Eric FORET, Anaëlle LE GOURRIER, Adjoints, Chantal VAILLANT, Florence FAGET, Sandrine CAPUS, Thomas BRUN, Laura VIDAL, Marielle BONFANTI, Christian MAILLARD, Alexis PONS, David ADELLE.

Excusés : M. Jean-Christophe DELSUC a donné pouvoir de vote à M. Vincent LACASSAGNE, Mme Bérengère LOISEAU a donné pouvoir de vote à M. David ADELLE, M. Benoit ROGER.

Absente : Mme Marie LINDAUER.

*Mme Laura VIDAL a été nommée secrétaire.*

**Objet : DEMANDE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - VIDEOPROTECTION**

Monsieur le Maire présente le projet du dispositif de vidéoprotection dont l'objectif est de renforcer la sécurité des personnes et des biens, de protéger les bâtiments et installations publics et de prévenir les actes de délinquance dans les secteurs exposés. Deux périmètres sont proposés : le secteur du village et le secteur de Saint-Martin du Taur (Puech du Taur et la Périe).
Le devis établi par la société SPIE CITYNETWORKS s'élève à 55 100 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **valide** la mise en place du dispositif de vidéoprotection tel que présenté,
- **décide** de solliciter une aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 50 %, soit 27 550 €

20260074

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 081-218101715-20261021-20260074-DE

- **valide** le plan de financement ci-après :
  - Dépenses : 55 100 €
  - DETR (50 %) : 27 550 €
  - Autofinancement : 27 550 €
- **décide** d'inscrire les crédits nécessaires à cette opération d'investissement au budget communal 2027.

Adopté : à la majorité des voix, 15 voix pour et 2 voix contre

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.*

Le Maire,

Jonathan VIDAL

MAIRIE DE MONTANS 81600

La secrétaire de séance,

Laura VIDAL

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 02/11/2026
et publication
du : 02/11/2026